



STRATÉGIE DE TRANSFORMATION
DU SYSTÈME DE SANTÉ

Rapport final

Adapter les formations aux enjeux du système de santé

Antoine TESNIERE— Médecin anesthésiste-réanimateur à l'Hôpital Européen Georges Pompidou, Président du Conseil de Pédagogie de la Faculté de Médecine Paris Descartes

Stéphanie RIST— Médecin rhumatologue au CHR d'Orléans, Députée de la Première Circonscription du Loiret

Isabelle RIOM— Interne en Médecine Générale, Présidente du Syndicat Représentatif Parisien des Internes de Médecine Générale

Le mot des pilotes	3
Contexte et enjeux	5
Tableau de synthèse des mesures proposées.....	8
Mesures phares	10
Description de la cible	11
Simplifications attendues	11
Présentation des mesures	12
Thème n°1 : Mieux faire connaître le système de santé, les différents métiers et les modes d'exercice pour préparer les étudiant	12
Thème n°2 : Mieux adapter les flux de formation aux besoins réels du système de santé	16
Thème n°3 : Créer une culture et une identité commune chez les professionnels de santé.....	22
Thème n°4 : Transformer les approches pédagogiques de la formation des professionnels de santé	28
Thème n°5 : Intégrer le patient comme acteur de formation et d'évaluation des professionnels de santé	42
Thème n°6 : Accompagner les évolutions du système de santé par la formation	44
Thème n°7 : Développer une approche ambitieuse de la formation tout au long de la vie des professionnels de santé	48
Thème n°8 : Penser un système de formation plus souple et capable d'évolution	52

| Le mot des pilotes

Le système de santé français est envié et regardé avec intérêt depuis de nombreux pays pour la facilité de son accès aux soins, mais également pour la qualité de la formation de ses professionnels. Néanmoins, l'accélération des évolutions autour du soin, de l'organisation, de la pédagogie, des attentes sociétales, de la recherche scientifique, ou des innovations en santé font qu'aujourd'hui, un certain nombre de points majeurs de notre système de santé ne sont plus adaptés aux réalités actuelles du système de santé, et doivent être repensés, avec une approche systémique, une vision globale et transformante, et une ambition à long terme.

C'est dans ce cadre que nous avons été sollicités par la Ministre de la Santé et des Solidarités, et par la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour repenser en profondeur les enjeux autour de la formation des professionnels de santé, et faire des propositions ambitieuses qui permettront de garantir que les universités françaises continuent de former des professionnels de santé compétents, adaptés aux réalités de leur exercice actuel et futur, capables d'adaptation aux challenges d'aujourd'hui comme aux évolutions de demain, impliqués dans la relation humaine du soin, et concernés par la recherche et les nouvelles technologies, comme par le bien-être de leurs patients. Nous avons tenté de relever ces défis ambitieux en s'appuyant sur une méthodologie innovante permettant d'identifier, à travers des ateliers de créativité, des approches de design utilisateur, ou de pensée latérale, et faisant participer des acteurs de terrain, des solutions opérationnelles, fonctionnelles, efficaces, et évolutives pour répondre à ces enjeux. Grâce à de nombreux échanges avec de nombreux étudiants et professionnels passionnés par ces questions, par leur avenir et par le devenir de leurs patients au sein de ce système et de ses évolutions, nous avons pu construire des propositions concrètes, pragmatiques, et répondant aux problématiques majeures posées par les formations actuelles des professionnels de santé. Nous sommes très reconnaissants à tous ces étudiants et professionnels qui ont su se rendre disponibles pour échanger, contribuer, réfléchir, proposer, autour de ces consultations innovantes.

Ces propositions, construites à partir de ces échanges nombreux, sont rassemblées dans ce document, avec une logique temporelle, et une volonté inclusive. Elles permettent

non seulement d'esquisser le futur des formations de santé, mais surtout de leur donner plus de souplesse, plus d'évolutivité, et ainsi de répondre à l'accélération constante de l'innovation sous toutes ses formes de notre système de santé. Parmi celles-ci, la volonté de créer une culture commune des professionnels de santé, de simplifier et de décloisonner les cursus de formation, de repenser leurs modes d'entrée et de régulation, d'intégrer les patients comme acteurs à part entière de ces sujets, ou de penser une logique de formation tout au long de la vie ont été des axes consensuels et porteurs de nos réflexions.

Nous souhaitons ici remercier Mesdames les Ministres de la Santé et des Solidarités, et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de la confiance qu'elles nous ont témoignée en nous confiant ce chantier, les équipes d'appui qui nous ont permis de nous consacrer à une réflexion aboutie autour de ces enjeux, et à tous les contributeurs, étudiants, soignants, administratifs, patients, usagers, qui ont enrichi ces réflexions et nous ont permis de répondre aux enjeux de cette mission dans un temps restreint. Ces propositions ne sont pas l'aboutissement d'une mission, mais bien le point de départ d'une vision nouvelle, innovante, opérationnelle des formations en santé, et constituent des évolutions incontournables du futur de la formation en santé, qu'il appartiendra de mettre en place pour garantir une adaptation permanente de ces programmes de formation aux enjeux et aux évolutions de notre système, ainsi qu'une excellence renouvelée des futurs professionnels de santé de notre pays.

Contexte et enjeux

Les formations constituent l'un des éléments centraux de la qualité de notre système de santé et de l'efficacité de ses professionnels. Malgré une excellence reconnue dans le monde entier, ces formations font aujourd'hui face à de nombreux défis qui nécessitent d'être identifiés, finement analysés et relevés afin de suivre les évolutions des systèmes de santé, et de pouvoir leur garantir non seulement un fonctionnement optimal, mais surtout une capacité d'adaptation aux réalités d'aujourd'hui et de demain. Parmi ces défis, l'accélération rapide des cycles d'innovation, le renouvellement constant des connaissances, les mutations profondes des métiers et des organisations, notamment autour de l'hospitalisation, de la mise en place de réseaux et parcours de soins et l'évolution des concepts de l'enseignement supérieur, pour la formation initiale ou la formation continue, sont tout autant de défis qui nécessitent de repenser nos systèmes de formations pour les professionnels de santé pour les rendre plus à même de traverser les défis d'aujourd'hui et de s'adapter aux défis de demain. Les révolutions qui bouleversent actuellement le travail (numérique et intelligence artificielle, nouvelles organisations, évolutions de carrières, nouveaux métiers), notamment dans le champ de la santé, imposent une réflexion profonde et transformante pour adapter nos visions de la formation en santé aux défis d'aujourd'hui, et leur donner la flexibilité pour anticiper ceux de demain. Au moment de l'arrivée de l'intelligence artificielle, il est évident que l'intelligence naturelle et le capital humain vont devenir des éléments différenciant, et la formation en sera le levier essentiel.

Le Premier Ministre a annoncé le 13 février 2018 le lancement d'une grande consultation autour d'une stratégie de transformation du système de santé (STSS). Cette consultation est structurée autour de cinq axes : la qualité et la pertinence des soins, les modes de financement et de régulation, le virage numérique, la formation et la gestion des professionnels de santé et l'organisation territoriale des soins. Pour chacun de ces axes, un ou plusieurs pilotes ont été désignés et présentés lors de la conférence de presse du 9 mars. Ces pilotes sont chargés de définir les modalités et de mener une consultation la plus large possible sur leur thème. Ils doivent à ce titre travailler en lien avec les directions d'administration centrale du ministère, les agences régionales de santé (ARS) et les opérateurs sous tutelle du ministère. Ils peuvent également interroger les directions et opérateurs des autres ministères.

Le chantier « Adapter les formations aux enjeux du système de santé » est co-piloté par Stéphanie Rist, Antoine Tesniere et Isabelle Riom, nommés par la Ministre des Solidarités et de la Santé et la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Sont inclus dans le périmètre du chantier **l'ensemble des professions médicales et soignantes, sans exclure les fonctions d'encadrement administratif** avec lesquelles il existe des passerelles. La réflexion se situe à tous les stades du parcours de formation et de vie professionnelle des personnels et concerne tous les modes et statuts d'exercice.

L'objectif de la consultation est de dépasser un simple diagnostic partagé pour proposer une vision globale et cohérente, et proposer des axes de transformation impactants, opérationnels et séquencés.

La formation représente un puissant levier de transformation du système de santé et doit s'envisager également comme un moyen de réussite de l'atteinte des objectifs des autres chantiers : pertinence et qualité des soins, tarification, numérique, ressources humaines et organisation territoriale. Une transformation efficace du système de santé à travers le levier formation implique une approche renouvelée et ambitieuse du sujet, en favorisant un raisonnement de parcours de formation tout au long de la vie qui atténue le clivage formation initiale/ formation continue.

Les travaux de ce chantier s'inscrivent dans des objectifs ambitieux de formation des professionnels de santé. Ils devront permettre aux formations de donner les clés aux professionnels pour s'adapter aux enjeux du système de santé de demain. Les travaux du chantier comprennent les cinq axes suivants :

- **Une meilleure homogénéité des formations** des professionnels de santé, en matière de format (universitarisation des professions et inscription de celles-ci dans un cursus de type Licence-Master-Doctorat...), de contenu, de financement mais aussi de débouchés (possibilité pour les étudiants de se réorienter vers d'autres professions du champ sanitaire après plusieurs années d'études, après mise à niveau, ou validation d'acquis de l'expérience...).
- **Une vision intégrée de la formation** tout au long de la vie des professionnels de santé supposant de réinterroger le modèle cloisonné formation initiale / formation continue. Cet axe intègre notamment la nécessaire notion de recertification des professionnels de santé au fil de leur carrière, indispensable au maintien d'une qualité de soins optimale, ainsi que les réflexions sur l'évolutivité possible des professions (pratiques avancées infirmières...). La question du financement de la formation sera également intégrée à la réflexion.
- **Une approche connectée aux besoins de santé, évolutive et territoriale** afin de :
 - Favoriser l'adaptation de la formation aux besoins de santé recensés sur chaque territoire. Il s'agira ainsi d'évaluer les besoins territoriaux afin de contribuer à une plus grande adéquation entre ces derniers et l'offre disponible, d'en assurer plus de souplesse, et idéalement plus de prévisibilité.
 - Mieux adapter la régulation des flux d'étudiants. Une réflexion pourra notamment être engagée sur la pertinence du choix d'une profession dès la première année d'études supérieures (médecine, odontologie, maïeutique, pharmacie...) ainsi que sur les limites du système actuel de numerus clausus conditionnant l'accès aux études médicales, en
 - proposant des alternatives favorisant une adaptation des besoins de formation et des capacités d'accueil plus souples et plus pertinentes sur le plan territorial.
 - Permettre une évolution constante de la formation en fonction des innovations conceptuelles, organisationnelles et technologiques (apparition de nouveaux métiers dans le secteur sanitaire, développement de la robotique, de l'intelligence artificielle...) Il s'agit ainsi de s'assurer que la formation soit revue et adaptée au fil du temps (tant sur sa forme que sur son contenu), en lien avec les innovations naissantes. La question de la digitalisation des formations, avec un usage de plus en plus important des technologies, est notamment centrale.

- **Un « design » de la formation permettant :**

- Une meilleure coopération entre les différents professionnels de santé. Les réflexions pourront notamment porter sur la mise en place de points d'ancrage communs à plusieurs professions de santé au sein des formations existantes, mais aussi de formations communes aux professionnels de santé et aux personnels administratifs œuvrant dans le secteur sanitaire, ou encore aux professionnels de santé et aux représentants de patients. Cette réflexion a pour but de mettre fin aux importants cloisonnements existant à l'heure actuelle et de renforcer ainsi l'efficacité du système dans sa globalité en travaillant sur une meilleure connaissance et une compréhension partagée des différents acteurs du système de santé. Les liens entre professionnels de santé et usagers semblent en particulier devoir être renforcés, afin de rompre avec une vision du patient « non sachant » par opposition au professionnel de santé expert.
- Une plus forte prise en compte dans les cursus de formation du volet prévention, enjeu majeur de notre système de santé. La réflexion intégrera la prévention des risques psychosociaux chez les professionnels de santé et la promotion des conditions d'étude favorables à leur épanouissement. La formation apparaît en effet comme un levier pertinent pour sensibiliser les professionnels de santé et le management au repérage des risques psychosociaux, de la souffrance au travail et apporter une réponse grâce à un accompagnement renforcé des étudiants et professionnels en exercice. Il convient également de réfléchir à des modalités de formation favorables à l'exercice des missions de santé publique des professionnels, parmi lesquelles la prévention en direction de la population. Ce dernier point sera notamment intrinsèquement lié à la mise en œuvre du service sanitaire.
- L'intégration de modalités d'acquisition de compétences annexes (management, entrepreneuriat...) et la possibilité de parcours de formation ouverts et évolutifs (double cursus par exemple).

- **Une flexibilité plus importante des formations,** permettant d'adapter en temps réel leurs programmes et leur format en fonction évolutions conceptuelles de l'enseignement supérieur et de la santé.

Tableau de synthèse des mesures proposées

Thématiques	Mesures proposées
Thème 1 : Mieux faire connaître le système de santé, les différents métiers et les modes d'exercice pour préparer les étudiants	Mesure 1.1 : Mieux informer et mieux orienter en amont les futurs étudiants sur les différentes filières de formation en santé
	Mesure 1.2 : Mieux informer les étudiants en santé sur la diversité des métiers et des modes d'exercice
Thème 2 : Mieux adapter les flux de formation aux besoins réels du système de santé	Mesure 2.1 : Mieux réguler la démographie des professionnels de santé en fonction des besoins du territoire
	Mesure 2.2 : Supprimer le numerus clausus pour les filières médecine, pharmacie, maïeutique et odontologie
	Mesure 2.3 : Renforcer l'universitarisation des professions de santé et créer des licences communes à différentes filières
Thème 3 : Créer une culture et une identité communes chez les professionnels de santé	Mesure 3.1 : Renforcer l'interprofessionnalité pour favoriser une culture commune chez les professionnels de santé
	Mesure 3.2 : Créer un format homogène permettant formation et recherche pour les formateurs en santé
	Mesure 3.3 : Décloisonner, homogénéiser et créer des passerelles entre les différents cursus de formation en santé
Thème 4 : Transformer les approches pédagogiques de la formation des professionnels de santé	Mesure 4.1 : Développer une approche de formation et d'évaluation par compétences pour l'ensemble des formations de santé
	Mesure 4.2 : Moderniser et homogénéiser les formats pédagogiques
	Mesure 4.3 : Généraliser le principe d'un Tutorat pour les étudiants en santé tout au long de leur parcours
	Mesure 4.4 : Donner la possibilité à chaque étudiant d'avoir une expérience à l'étranger pendant sa formation

	Mesure 4.5 : Généraliser l'apprentissage de la recherche à toutes les formations
	Mesure 4.6 : Mieux structurer l'acquisition et l'évaluation des compétences en stage
	Mesure 4.7 : Reconnaître la formation et la recherche comme missions à part entière
Thème 5 : Intégrer le patient comme acteur de formation et d'évaluation des professionnels de santé	Mesure 5.1 : Intégrer le patient comme acteur de formation et d'évaluation des professionnels de santé
Thème 6 : Accompagner les grandes évolutions du système de santé par la formation	Mesure 6.1 : Créer une culture de prévention par le biais de la formation des professionnels de santé
	Mesure 6.2 : Créer un observatoire des nouveaux métiers et développer les formations associées
Thème 7 : Développer une approche ambitieuse de la formation tout au long de la vie des professionnels de santé	Mesure 7.1 : Développer la formation continue des professionnels de santé en lien avec la recertification et l'accréditation des activités à risque, dans un continuum avec la formation initiale
	Mesure 7.2 : Développer une plateforme nationale de gestion actuelle et prévisionnelle des compétences des professionnels de santé
Thème 8 : Penser un système de formation plus souple et capable d'évolution	Mesure 8.1 : Penser un système de formation plus souple et capable d'évolution

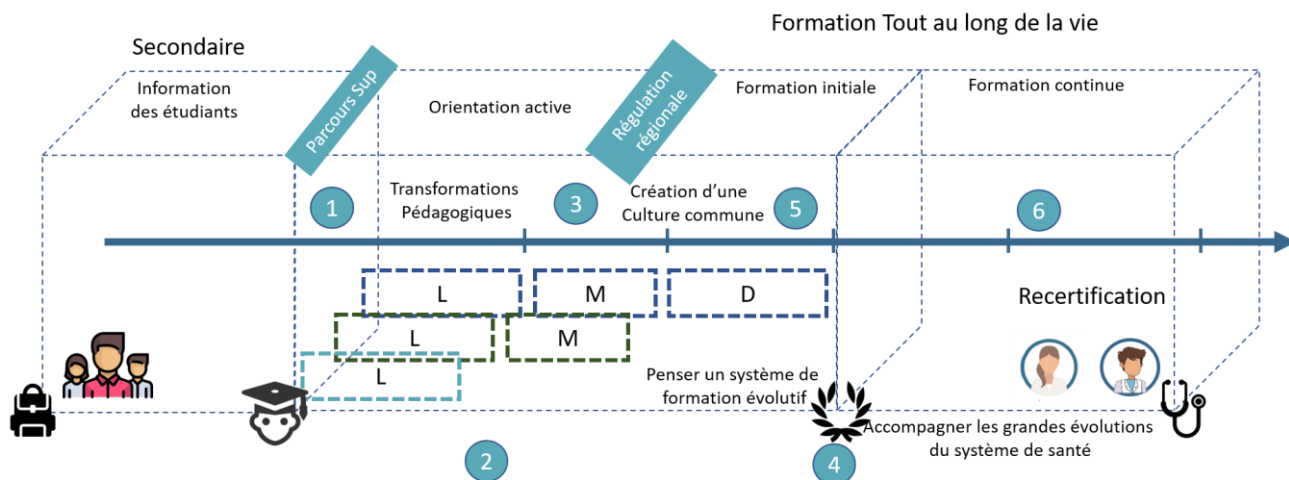
Mesures phares

DESCRIPTION DE LA MESURE

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Supprimer le numerus clausus	- Fin de la régulation par concours à l'entrée dans les études - Orientation active des étudiants et mise en place d'une régulation régionale en fin d'études ✓ Bénéfices attendus : formation d'étudiants motivés et compétents pour leur future profession / diversification des profils d'étudiants / augmentation des densités de professionnels de santé / répartition territoriale des professionnels facilitée	Rentrée 2019
Créer un socle commun de formation pour les étudiants en santé	- Modules de formation théoriques et pratiques communs à différents types d'étudiants - Evolution de l'ensemble des formats vers un format Licence-Master-Doctorat / universitarisation des professions paramédicales ✓ Bénéfices attendus : meilleure prise en charge du patient grâce à une meilleure coordination entre professionnels / passerelles entre professions facilitées	A la rentrée 2018 pour le service sanitaire puis à la rentrée 2019 concernant les autres aspects de la proposition
Généraliser la simulation	- Systématisation de l'apprentissage par simulation dans tous les cursus de formation (enseignements théoriques et stages) ✓ Bénéfices attendus : meilleur apprentissage des compétences techniques / entraînement des étudiants avant de pratiquer sur le patient / interprofessionnalité favorisée	A la rentrée 2018 pour le service sanitaire puis à la rentrée 2019 pour les autres aspects de la proposition
Intégrer le patient comme acteur de la formation des professionnels de santé	- Intégration de patients experts à tous les niveaux de la formation (formation théorique, formation pratique...) ✓ Bénéfices attendus : prise en compte renforcée des attentes des patients / amélioration de la relation thérapeutique patient-professionnel	A la rentrée 2018 pour l'évaluation de l'étudiant en stage par ses patients puis à la rentrée 2019 pour les autres aspects de la proposition
Mieux accompagner l'étudiant	- Mise en place d'un tutorat tout au long du parcours de l'étudiant, permettant une meilleure orientation, une meilleure formation et un meilleur suivi - Généralisation de l'évaluation des structures de stage - Ouverture des lieux de stage en dehors des CHU (CH, ambulatoire, médico-social...) ✓ Bénéfices attendus : meilleure formation et meilleure qualité de vie des étudiants / fonctionnement plus fluide des services hospitaliers	A partir de la rentrée 2018
Repenser la formation continue des professionnels de santé	- Développement de programmes métiers et interprofessionnels de formation continue - Renforcement des objectifs d'acquisition et de maintien de compétences - Conditionnement de la recertification des professionnels à leur formation continue ✓ Bénéfices attendus : renforcement de la qualité des soins / amélioration de la collaboration interprofessionnelle / amélioration de la prise en charge et de la communication avec les patients	A partir de la rentrée 2018

Description de la cible



Propositions Clés

- 1: Supprimer le Numerus Clausus
- 2: Créer un socle commun de formation pour les étudiants en Santé
- 3: Généraliser la formation par simulation
- 4: Intégrer le patient comme acteur de la formation des professionnels de santé
- 5: Mieux accompagner les étudiants
- 6: Repenser la formation continue des professionnels de Santé

Simplifications attendues

Les principales simplifications attendues grâce aux mesures proposées
Homogénéisation des formats de formation selon le modèle européen Licence-Master-Doctorat
Simplification des passerelles entrantes et sortantes entre les différents cursus de formation
Renforcement de l'efficacité globale du système de santé par le renforcement de l'approche interprofessionnelle
Facilitation et renforcement des apprentissages grâce aux innovations pédagogiques
Facilitation des doubles parcours de formation
Création d'un format unique pour l'étudiant en santé en stage ouvrant aux mêmes droits sociaux, et conditions d'encadrement

Présentation des mesures

Thème n°1 : Mieux faire connaître le système de santé, les différents métiers et les modes d'exercice pour préparer les étudiant

Mieux informer et mieux orienter en amont les futurs étudiants sur les différentes filières de formation en santé

Problématiques adressées

- Mauvaise connaissance des différents métiers de la santé, de leurs formations et de leurs débouchés
- Orientation par défaut des lycéens vers la Première année commune aux études de santé (PACES) notamment par méconnaissance des autres formations
- Surpopulation et échecs en Première année commune aux études de santé (PACES), entraînant des réorientations nombreuses et un surcout important

Description de la mesure

- Mise en place **d'informations précoces et détaillées sur les métiers de la santé** intégrées, dans les informations données aux lycéens dès la seconde dans le cadre de la loi sur l'orientation et la réussite des étudiants (loi ORE) et de ParcoursSup
- **Orientation active** vers les différentes filières de formation dans le cadre de la réforme du bac dès le lycée
- Connaissance des études/métiers de la santé à travers les premiers contacts du service sanitaire

Actions opérationnelles

- Reprendre et moderniser les fiches formation dans les dispositifs d'informations actuels
- Créer des formats vidéo ouverts et interactifs d'information mettant en valeur les différents métiers de la santé et leurs filières de formation

Leviers associés

- Loi sur l'orientation et la réussite des étudiants : mise en place des étudiants ambassadeurs
- Réforme du bac (en cours)
- Déploiement de l'outil Parcours Sup

Bénéfices attendus

- Meilleure orientation des étudiants en fonction de leur projet personnel
- Meilleure répartition des étudiants dans les différentes filières de formation
- Diminution du nombre d'étudiants en situation d'échec en raison d'une mauvaise orientation

Acteurs associés

- ParcoursSup
- Ministère de l'Éducation Nationale (MEN)
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESRI)
- Ministère des Solidarités et de la Santé (MSS)
- Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP)
- Centres d'information et d'orientation (CIO)
- Associations lycéens/étudiants
- Université numérique en sciences du vivant (UNESS)

Analyse d'impacts et de risques

- Impact législatif et réglementaire : faible
- Impact financier : faible
- Impact social : modéré
- Risque identifié : intégration de la mesure dans une stratégie globale d'information sur les études supérieures

Calendrier de mise en œuvre

2 nd semestre 2018		2019	2020
Résultats attendus		Meilleure orientation et répartition des étudiants dans les filières santé	
Actions pour la mise en œuvre	Création de supports d'information à destination des lycéens sur l'ensemble des filières		

Mieux informer les étudiants en santé sur la diversité des métiers et des modes d'exercice

Problématiques adressées

- Méconnaissance de la variété des modes d'exercices, des métiers et des structures réelles du système de santé dans certaines professions
- Manque d'ouverture vers la réalité d'exercice et les grandes directions du système de santé (l'ambulatoire avec les exercices libéraux ou salariés en cabinet ou maison de santé, les centres hospitaliers et le monde médico-social)
- Vision hospitalo-centrée des étudiants en santé liée à l'apprentissage quasi exclusif au sein de l'hôpital

Description de la mesure

- Ouverture vers la **découverte des différentes formes d'exercice par différents formats** (enseignement, mises en situations, stages)
- **Forum d'informations** sur les métiers et échanges avec des représentants de différentes filières
- **Ouverture vers des terrains de stage** hors hôpital (structures de soins primaires, ambulatoire, maisons de santé, structures médico-sociales, associations etc.) pour favoriser la découverte et la compréhension de ces modes d'exercice

Actions opérationnelles

- Mettre en place des temps d'information et d'échanges autour des différents formats d'exercices
- Ouvrir de terrains de stage hors hôpital
- Intégrer des maîtres de stages/encadrants formés à la pédagogie pour encadrer les étudiants en santé
- Mettre en place des objectifs d'apprentissages spécifiques
- Permettre les stages mixtes hôpital et ambulatoire
- Mettre en place une politique ambitieuse de recrutement des maîtres de stage

Leviers associés

- Appui sur les dispositifs existants de recrutement des maîtres de stage

Liens avec l'existant

- Rapport de la Cour des Comptes sur le virage ambulatoire (en cours)

Bénéfices attendus

- Meilleure connaissance par les étudiants en santé de leurs futurs lieux d'exercice
- Meilleure répartition territoriale des professionnels de santé grâce à une meilleure connaissance des différents lieux d'exercice possibles
- Fin d'une hiérarchisation des métiers par rang de classement à l'issue de la Première année commune aux études de santé (PACES), permettant ainsi une diminution de la frustration des étudiants face à l'échec et favorisant la collaboration interprofessionnelle

Acteurs associés

- Ministère des Solidarités et de la Santé (MSS)
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESRI)
- Universités
- CNP/collèges
- Acteurs de santé

Analyse d'impacts et de risques

- Impact législatif et réglementaire : fort
- Impact financier : fort
- Impact social : modéré
- Risques identifiés :
 - Faible nombre d'encadrants hors hôpital (nécessité de créer des supports spécifiques pour favoriser le recrutement des encadrants)
 - Qualité de l'encadrement et du suivi (nécessité d'une évaluation systématique)
 - Diminution du nombre d'étudiants hospitaliers dans les services
 - Financement des encadrants hors hôpital : redistribution des dotations budgétaires spécifiques au titre de missions d'enseignement, de recherche, de référence et d'innovation (MERRI), MERRI hors hôpital, attribution sur critères de qualité d'encadrement/pédagogiques)

Calendrier de mise en œuvre

2 nd semestre 2018		2019	2020
Résultats attendus		Amélioration de la connaissance, de l'orientation et de la répartition des étudiants dans les différents métiers / modes d'exercices / territoires	
Actions pour la mise en œuvre	Temps d'information et d'échanges sur les métiers	Ouvertures de nouveaux terrains de stage	

Thème n°2 : Mieux adapter les flux de formation aux besoins réels du système de santé

Mieux réguler la démographie des professionnels de santé en fonction des besoins du territoire

Problématiques adressées

- Difficulté à estimer de façon précise les besoins de santé sur un territoire donné
- Hétérogénéité des indicateurs régionaux
- Déficits marqués pour certains métiers et certaines spécialités
- Absence de coordination, de régulation entre les différents métiers à la fin des études

Description de la mesure

- Organisation d'une meilleure estimation des besoins en professionnels de santé locaux par une régionalisation des effectifs de fin de cursus en lien avec les ARS, les universités, les acteurs de santé et les collectivités.
 - Pour les étudiants en médecine, **suppression des épreuves classantes nationales informatisées** (ECNi) et mise en place d'un système d'orientation basé sur l'évaluation des compétences techniques et non techniques en contrôle continu en lien avec le projet professionnel de l'étudiant et les besoins de santé (exemple du matching)
 - Pour les étudiants en odontologie et pharmacie, adaptations intégrées dans la réforme du 3eme cycle à venir
- Utilisation **d'indicateurs fins et homogènes dans la détermination des besoins d'orientation des professionnels de santé** en fin d'études

Actions opérationnelles

- Evaluer précisément les besoins dans les régions par le biais des Observatoires Régionaux de la Démographie des Professions de Santé (ORDPS)
- Mettre en lien l'évaluation des besoins et les capacités de formation lors des commissions régionales en renforçant l'implication des collectivités locales
- Remplacement du classement actuel de l'ECN par un processus d'orientation active et aidée intégrant des éléments académiques (évaluation de compétences et contrôle continu), des éléments de projet professionnel, et des éléments de besoins régionaux.
- Créer des lieux de stage dans les régions à faible densité de professionnels de santé (par exemple en dernière année d'odontologie)

Leviers associés

- Montée en charge du dispositif de Contrat d'Exercice de Service Public (CESP)

Liens avec l'existant

- Appui sur les commissions régionales déjà existantes

Bénéfices attendus

- Meilleure répartition territoriale des professionnels de santé

Acteurs associés

- Ministère des Solidarités et de la Santé – Direction Générale de l’Offre de Soins
- Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche – Direction Générale de l’Enseignement Supérieur et de l’Insertion Professionnelle
- Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé
- Universités
- Collectivités territoriales
- Agences Régionales de Santé
- Acteurs de santé régionaux
- Conférences Régionales de la Santé et de l’Autonomie

Analyse d’impacts et de risques

- Impact législatif et réglementaire : modéré
- Impact financier : fort
- Impact social : modéré
- Risques identifiés :
 - Nécessite une évaluation précise des besoins régionaux
 - Nécessite une implication importante des collectivités territoriales, et notamment des Conseils Régionaux

Calendrier de mise en œuvre

2 nd semestre 2018		2019	2020
Résultats attendus			Homogénéisation progressive de la densité de professionnels de santé
Actions pour la mise en œuvre	Création d’indicateurs avancés de besoins régionaux	Suppression des classements ECNi	

Supprimer le numerus clausus pour les filières médecine, pharmacie, maïeutique et odontologie

Problématiques adressées

- Sélection drastique sur des critères peu pertinents pour l'exercice futur de la médecine
- Création d'une population de futurs médecins trop homogène
- Orientation par défaut entraînée par le numerus clausus vers les autres filières de la Première année commune aux études de santé (PACES)
- Taux d'échec important après 2 années de premier cycle
- Nécessité de privilégier une orientation active et progressive

Description de la mesure

- **Suppression du numerus clausus** et remplacement par des populations définies par les capacités d'accueil en fonction des sites universitaires
- Mise en place d'un **recrutement progressif sur les 3 années de licence « premier cycle »** orientant vers des filières intégrées dans une licence commune à plusieurs professions de santé
- **Régulation du nombre d'étudiants en fonction des capacités de formation et des critères académiques de chaque université**

Actions opérationnelles

- Réorganiser la Première année commune aux études de santé (PACES) vers un cursus en 3 ans sur un modèle de licence en intégrant une orientation active et progressive sur chaque année
- Instaurer un plancher pour éviter une diminution trop importante du nombre d'étudiants en fin de premier cycle (proposition régionale validée au niveau national)
- Adapter les moyens à l'augmentation prévue (très modérée) du nombre d'étudiants, basée sur une évaluation économique préalable.

Leviers associés

- Loi formation de santé
- Outils numériques permettant d'augmenter les capacités de formation géographiques
- Soutien de la Conférence des Doyens et de la conférence des Présidents d'Université
- Évaluation des expérimentations en cours depuis 2013
- Meilleure orientation en amont via ParcoursSup

Liens avec l'existant

- Bilan des expérimentations alternatives à la Première année commune aux études de santé (PACES)
- Intégration vers le modèle Licence-Master-Doctorat (LMD) européen
- Lien avec ParcoursSup et la loi d'orientation et de réussite des étudiants (loi ORE)

Bénéfices attendus

- Augmentation / homogénéisation de la densité médicale sur le territoire national
- Suppression de l'échec en PACES et promotion d'une stratégie d'orientation active des étudiants
Fin d'une culture de la compétition entre étudiants au profit d'une culture de la collaboration interprofessionnelle

Acteurs associés

- Ministère des Solidarités et de la Santé – Direction Générale de l’Offre de Soins
- Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche – Direction Générale de l’Enseignement Supérieur et de l’Insertion Professionnelle
- Conférence des Doyens
- Conférence des Présidents d’Universités
- Observatoires Régionaux de la Démographie des Professions de Santé
- Collectivités
- Universités
- Agences Régionales de Santé

Analyse d’impacts et de risques

- Impact législatif et réglementaire : fort
- Impact financier : modéré
- Impact social : fort
- Risques identifiés :
 - Diminution de la démographie de certaines filières liée à la baisse des effectifs au profit d’autres filières (nécessité de maintenir des ratios de formations avec une vision activité)
 - Croissance non maîtrisée de la démographie médicale (peu probable car capacités de formation actuellement limitées et régulation en sortie organisée en filière)

Calendrier de mise en œuvre

	2 nd semestre 2018	2019	2020
Résultats attendus		Homogénéisation de la densité de professionnels de santé	
Actions pour la mise en œuvre		Réorganisation du 1 ^{er} cycle santé Suppression du concours PACES et suppression du numerus clausus	

Renforcer l'universitarisation des professions de santé et créer des licences communes à différentes filières

Problématiques adressées

- Hétérogénéité des formations de santé
- Absence de culture commune et de formations interprofessionnelles
- Sélection obsolète dans certaines filières, ne prenant pas en compte les compétences non techniques (relationnelles, humaines etc.)
- Hétérogénéité des modes d'entrée et de financement
- Absence de correspondance avec les cursus européens rendant impossible les mobilités/équivalences pour certaines formations

Description de la mesure

- **Création de licences regroupant certaines filières** (filières médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie, médico-techniques et rééducation notamment), permettant d'avoir *a minima* des modules ou UE en commun, et au plus des semestres/années en commun, avec **orientations actives** sur chaque année de licence (L1, L2, L3) vers des filières métiers.
- **Inscription de l'ensemble des formations sur ParcoursSup** et information dès le secondaire.
- **Créations de passerelles** entre les licences basées sur les UE validées.

Actions opérationnelles

- Créer des licences communes
- Réaliser l'ingénierie pédagogique en maintenant la qualité professionnalisante des formations
- Maintenir voire augmenter les effectifs de formation, associé éventuellement à la création de filières de compétences avancées en sortie
- Organiser la concertation avec les régions et les acteurs de santé

Leviers associés

- Loi formations de santé
- Mission universitarisation des professions de santé

Liens avec l'existant

- Loi d'orientation et de réussite des étudiants (loi ORE) et outil Parcours Sup

Bénéfices attendus

- Meilleure compréhension des différents métiers et de leurs missions respectives
- Accès à l'université pour l'ensemble des étudiants en Santé
- Meilleure homogénéité des programmes et des cursus de formation
- Simplifier l'orientation des étudiants en santé à travers des regroupements de filières et des passerelles entre les filières

Acteurs associés

- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche – Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle
- Ministère des Solidarités et de la Santé – Direction Générale de l'Offre de Soins
- Régions de France
- Collèges enseignants
- Universités
- Agences Régionales de Santé

Analyse d'impacts et de risques

- Impact législatif et réglementaire : modéré
- Impact financier : fort
- Impact social : modéré
- Risque identifié :
 - Oppositions corporatistes
 - Complexité de la réingénierie pédagogique
 - Question du financement (régions)
 - Perte du caractère professionnalisant de certaines formations

Calendrier de mise en œuvre

2 nd semestre 2018		2019	2020
Résultats attendus		Homogénéisation des programmes et des cursus	Accès à l'université pour l'ensemble des étudiants en santé
Actions pour la mise en œuvre	Intégration des formations dans ParcoursSup	Création de licences communes	

Thème n°3 : Créer une culture et une identité commune chez les professionnels de santé

Renforcer l'interprofessionnalité pour créer une culture commune chez les professionnels de santé

Problématiques adressées

- Formations en silo et absence de lien entre les différentes filières
- Absence de formation et d'évaluation des compétences non techniques dans l'exercice professionnel
- Limitation de performance liée à l'absence de formation à l'interprofessionnalité et limitation de la qualité des soins

Description de la mesure

- Créer une vraie **identité commune des professionnels de santé** par le levier de la formation initiale, de la formation continue et des stages. Mise en place d'un recrutement progressif sur les 3 années de licence « premier cycle » orientant vers des filières intégrées dans une licence commune à plusieurs professions de santé

Actions opérationnelles

- Intégrer l'interprofessionnalité comme élément central de la formation des professionnels de santé (tant en formation initiale qu'en formation continue) en intégrant les métiers administratifs
- Penser un socle commun de formation pour l'ensemble des professionnels de santé permettant d'acquérir une culture du travail en équipe et en réseau.
- Développer les stages interprofessionnels.
- Proposer une offre de formation continue interprofessionnelle.
- Mieux informer sur les différents métiers et filières dès le secondaire
- Ouvrir les passerelles entrantes dans les études de santé à tous les types de licence (avec mise à niveau)
- Préserver et renforcer les passerelles entre les professions de santé
- Mettre en cohérence les calendriers de formation théoriques et pratiques de l'ensemble des filières
- Harmoniser les modes d'entrée dans les différentes filières d'études (via ParcoursSup).

Leviers associés

- Mission Universitarisation des professions de santé
- Réforme du bac (information et orientation)
- ParcoursSup

Liens avec l'existant

- Expérimentations alternatives à la Première année commune aux études de santé (PACES)
- Simulations

Bénéfices attendus

- Décloisonnement des formations et développement d'une culture commune à l'ensemble des professionnels de santé
- Diversification du profil des étudiants en santé
- Renforcement de la coordination des soins
- Maintien voire augmentation des effectifs de formation

Acteurs associés

- Ministère des Solidarités et de la Santé – Direction Générale de l'Offre de Soins
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche – Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle
- Universités
- Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé
- Universités
- Agences Régionales de Santé
- Terrains de stage

Analyse d'impacts et de risques

- Impact législatif et réglementaire : modéré
- Impact financier : modéré
- Impact social : fort
- Risques identifiés :
 - Oppositions corporatistes
 - Simple déplacement du numerus clausus (sélection opérée après trois années d'études)
 - Nécessité de préserver l'excellence de chaque formation

Calendrier de mise en œuvre

	2 nd semestre 2018	2019	2020
Résultats attendus			Renforcement de l'identité commune et amélioration de la collaboration interprofessionnelle
Actions pour la mise en œuvre		Mise en place de modules et de cursus en commun	

Créer un format homogène permettant formation et recherche pour les formateurs en santé

Problématiques adressées

- Absence de format enseignant homogène, et notamment difficulté d'être clinicien et enseignant
- Absence d'accès à la recherche en dehors des formats universitaires et difficulté d'accès à la recherche pour les professions paramédicales
- Difficulté à exercer leur métier pour les formateurs dans de nombreuses professions paramédicales, entraînant une déconnexion entre l'enseignement et le monde professionnel

Description de la mesure

- Création d'un support professionnel permettant d'avoir une activité de recherche et de formation pour les formateurs en santé, avec la possibilité de conserver une activité de soins.

Actions opérationnelles

- Développer une politique de formation à la recherche dans l'ensemble des formations en santé
- Mettre en place des contrats d'objectifs d'enseignement pour l'ensemble des professions de santé
- Ouvrir les financements enseignement et recherche en dehors des CHU pour les structures accueillant des étudiants
- Permettre aux enseignants de conserver un exercice professionnel
- Aide au développement d'une filière d'enseignants-chercheurs pour les professions de santé hors médecine
- Intégration de la formation à la recherche pour l'ensemble des filières de formation de santé et développement de la recherche pour les métiers concernés

Leviers associés

- Appui sur les filières de recherche en cours de développement.
- Volonté de nombreux formateurs de conserver un exercice professionnel.

Liens avec l'existant

- Mission Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) de demain
- Enseignants-chercheurs d'ores et déjà en poste

Bénéfices attendus

- Augmentation et diversification des programmes de recherche scientifique appliqués à la santé
- Diversification des profils de chercheurs en thématiques appliquées à la santé
- Augmentation du nombre d'enseignants formés à la recherche scientifique
- Création d'une véritable culture de recherche scientifique chez les futurs professionnels de santé

Acteurs associés

- Ministère des Solidarités et de la Santé – Direction Générale de l’Offre de Soins
- Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche - Direction Générale de l’Enseignement Supérieur et de l’Insertion Professionnelle / Direction Générale de la Recherche et de l’Innovation / Direction Générale des Ressources Humaines
- Universités
- Agences Régionales de Santé
- Formateurs paramédicaux
- Laboratoires de recherche

Analyse d’impacts et de risques

- Impact législatif et réglementaire : fort
- Impact financier : fort
- Impact social : modéré
- Risques identifiés :
 - Difficultés à homogénéiser des postes/formats
 - Résistances corporatistes
 - Refus des missions recherche
 - Financement des postes

Calendrier de mise en œuvre

2 nd semestre 2018	2019	2020
Résultats attendus		
Actions pour la mise en œuvre	Intégration de l’initiation à la recherche pour les formations en santé	Développement de filières d’enseignants chercheurs

Décloisonner, homogénéiser et créer des passerelles entre les différents cursus de formation en santé

Problématiques adressées

- Absence d'évolutivité réelle des métiers en santé
- Manque de reconnaissance de l'expérience acquise dans l'exercice professionnel
- Cloisonnement des filières avec voies d'entrée et de sortie uniques

Description de la mesure

- Décloisonnement des formations de santé en permettant des modes d'entrée différents
- Valorisation de l'évolution des métiers grâce à des passerelles entre les professions de santé
- Facilitation des réorientations et renforcement des évolutions de compétences et de métiers

Actions opérationnelles

- Ouvrir la formation vers les compétences non techniques des professions de santé (communication organisation, management, relations patients...)
- Intégrer des modules sur des thématiques connexes (droit, gestion, philosophie, ingénierie, politique...)
- Favoriser les doubles parcours : parcours recherche, autres parcours universitaires (droit, économie, gestion, philosophie...) en incluant les dispositifs adaptés (années intégrées dans le parcours santé).
- Favoriser l'accès aux études de santé par des passerelles entrantes plus ouvertes, avec mises à niveaux à partir des filières d'origine.
- Favoriser les réorientations à partir de la Licence ou du Master en créant des liens avec d'autres filières de formation.
- Ouvrir la possibilité d'évolutions de métier à partir des connaissances et des compétences acquises (validation des acquis de l'expérience, validation des acquis professionnels...).

Leviers associés

- Appui sur les passerelles existantes
- Dispositions réglementaires

Liens avec l'existant

- Expérimentations alternatives à la Première année commune aux études de santé (PACES)
- Passerelles existantes
- Doubles cursus recherche avec école de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)

Bénéfices attendus

- Meilleure compréhension de l'exercice professionnel des différents professionnels de santé
- Meilleure coordination entre professionnels, au service d'une meilleure prise en charge du patient
- Acquisition de compétences non-technique de la part des professionnels de santé
- Evolutivité des carrières et des métiers

Acteurs associés

- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche – Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle / Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation
- Ministère des Solidarités et de la Santé – Direction Générale de l'Offre de Soins
- Grandes Ecoles, Universités, autres filières
- Universités
- Conférence des Doyens
- Conférence des Présidents d'Université

Analyse d'impacts et de risques

- Impact législatif et réglementaire : modéré
- Impact financier : fort
- Impact social : faible
- Risques identifiés :
 - Complexification des cursus
 - Manque de compétences pour l'exercice d'un métier précis
 - Diminution de la qualité de formation

Calendrier de mise en œuvre

2 nd semestre 2018	2019	2020
Résultats attendus		Amélioration des collaborations entre professionnels de santé Diversification des évolutions de carrière
Actions pour la mise en œuvre	Création de passerelles / orientations entre les formations Création de double cursus	

Thème n°4 : Transformer les approches pédagogiques de la formation des professionnels de santé

Développer une approche de formation et d'évaluation par compétences pour l'ensemble des formations de santé

Problématiques adressées

- Approche par compétences ne concernant actuellement qu'une partie des formations de santé.
- Evaluation centrée sur les connaissances.
- Compétences non techniques sont peu enseignées

Description de la mesure

- Mise en place d'une approche de **formation et d'évaluation par compétences pour l'ensemble des filières de santé**
- Définition des outils pour évaluer les compétences lors des stages et intégration de cette approche d'évaluation à la fois dans les enseignements interactifs et en stage.
- Valorisation des **compétences non techniques** lors des enseignements, des stages, et inclusion de leur évaluation lors de mises en situation.
- Evolution des examens classant vers des approches par évaluation continues des compétences techniques et non techniques et des interclassements fonction à la fois des évaluations continues, du tutorat, du projet professionnel de l'étudiant, des besoins territoriaux, et des entretiens professionnels.

Actions opérationnelles

- Former les enseignants à la formation et à l'évaluation par compétences techniques et surtout non techniques
- Mettre à jour les référentiels de compétence et d'évaluation
- Adapter les programmes et maquettes
- Définir et mettre à niveau les outils pédagogiques utilisés pour l'évaluation de compétences techniques et non techniques

Leviers associés

- Appui des organisations étudiantes et des élus

Liens avec l'existant

- Approche par compétence existante dans certaines filières
- Approches pédagogiques déjà développées dans certaines universités ou certains pays

Bénéfices attendus

- Meilleure qualité de formation au service d'une meilleure prise en charge du patient
- Diminution des risques psychosociaux chez les étudiants en santé grâce à une amélioration des conditions de stage et d'encadrement

Acteurs associés

- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche – Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle / Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation
- Ministère des Solidarités et de la Santé – Direction Générale de l'Offre de Soins
- Universités
- Conférence des Doyens
- Conférence des Présidents d'Université.

Analyse d'impacts et de risques

- Impact législatif et réglementaire : fort
- Impact financier : fort
- Impact social : modéré
- Risques identifiés :
 - Résistance de certains acteurs (changement de culture)
 - Mise à niveau nationale
 - Nécessité d'évaluer chaque nouvel enseignement créé

Calendrier de mise en œuvre

2 nd semestre 2018	2019	2020
Résultats attendus		Meilleure prise en charge des patients via l'amélioration des compétences non techniques
Actions pour la mise en œuvre	Mise à jour des maquettes et référentiels de compétences Mise en place de formations pour les enseignants	

Moderniser et homogénéiser les formats pédagogiques

Problématiques adressées

- Approche pédagogique centrée sur les connaissances et non les compétences
- Méthodes pédagogiques basées sur un transfert de connaissances vertical de la part de l'enseignant vers l'étudiant
- Réalisation de nombreux gestes techniques directement sur le patient la première fois
- Hétérogénéité des approches pédagogiques dans chaque unité de formation et de recherche (UFR)

Description de la mesure

- Développement et généralisation des **approches pédagogiques « innovantes »** permettant d'évoluer vers la formation et l'évaluation des compétences techniques et non techniques
- Renforcement de l'utilisation de la **simulation en santé** par la définition de programmes spécifiques dans les maquettes pédagogiques
- Généralisation d'une culture de l'évaluation pour l'ensemble des enseignements théoriques et pratiques
- Développement d'une **recherche en pédagogie** et mise en place de référents pédagogiques formés

Actions opérationnelles

- Permettre l'accès à la simulation pour l'ensemble des étudiants pour l'apprentissage des gestes techniques, des approches relationnelles et des prises en charges complexes
- Généraliser les séances de simulation interprofessionnelle dès la formation initiale
- Renforcer la valorisation des innovations pédagogiques dans les accréditations du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES)
- Définir et généraliser des indicateurs de qualité pédagogiques
- Rendre obligatoire la formation à la pédagogie (pédagogie pratique et innovante) des enseignants
- Faire de la formation au numérique une priorité pour accompagner au mieux les évolutions du système de santé (télémédecine, télé expertise ...)

Leviers associés

- Volonté des étudiants
- Financements régionaux et nationaux, notamment via le troisième volet du programme d'investissements d'avenir (PIA3)
- Rapport « Vers une société apprenante »

Liens avec l'existant

- Initiatives locales en cours
- Laboratoires de simulations universitaires ou hospitalières
- Lien avec chantier « numérique »

Bénéfices attendus

- Mise en confiance des étudiants entraînant une diminution du stress ressenti
- Renforcement de la qualité pédagogique ayant pour effet un renforcement de la qualité des soins
- Entraînement des étudiants avant pratique sur le patient
- Familiarisation des étudiants avec le numérique

Acteurs associés

- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche – Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche / Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation
- Ministère des Solidarités et de la Santé
- Universités
- Conférence des doyens
- Conférence des présidents d'université

Analyse d'impacts et de risques

- Impact législatif et réglementaire : faible
- Impact financier : fort
- Impact social : modéré
- Impact organisationnel : fort
- Risques identifiés :
 - Difficultés de mise en place par manque de temps enseignant dédiés, incluant à la fois un déficit quantitatif et un déficit qualitatif de formation aux pédagogies innovantes.
 - Résistance de certains acteurs (changement de culture)
 - Financements
 - Limitation du temps enseignant
 - Hétérogénéité des initiatives pédagogiques

Calendrier de mise en œuvre

2 nd semestre 2018		2019	2020
Résultats attendus		Reformation de la qualité des soins	
Actions pour la mise en œuvre	Généralisation de l'accès à la simulation Mise en place de formations au numériques		

Généraliser le principe d'un Tutorat pour les étudiants en santé tout au long de leur parcours

Problématiques adressées

- Difficultés multiples rencontrées dans les études de santé (orientations, parcours académiques, difficultés personnelles, financières, sociales etc.)
- Détection et traitements des problématiques rencontrées par les étudiants en bout de chaîne
- Absence de suivi personnalisé systématisé des étudiants dans la plupart des filières de formation de santé

Description de la mesure

- Mise en place d'un **tutorat** personnalisé, opérationnel et obligatoire sur la totalité de la durée des études permettant un suivi et un accompagnement des étudiants dans leur orientation et leur parcours professionnel
- Détection précoce des difficultés et accompagnement par des réponses adaptées en fonction des problématiques rencontrées

Actions opérationnelles

- Mettre en place un tutorat personnalisé pour chaque étudiant en santé par les enseignants ou encadrants
- Inscrire le tutorat comme un élément central du cursus et du suivi des étudiants
- Favoriser le tutorat par les pairs en soutenant les initiatives étudiantes
- Intégrer le suivi du parcours des étudiants et des acquisitions de compétences, l'évolution du projet professionnel et le bien être des étudiants comme des éléments centraux du tutorat
- Former les tuteurs à l'encadrement, à l'accompagnement professionnel, et au suivi des étudiants

Leviers associés

- Dispositions réglementaires (révision des maquettes ?)

Liens avec l'existant

- Rapport sur le bien-être des étudiants du Docteur Donata Marra
- Tutorat en Première année commune aux études de santé (PACES)

Bénéfices attendus

- Meilleure qualité de vie des étudiants tout au long de leurs études et diminution des risques psychosociaux
- Accompagnement à la personnalisation du parcours étudiant

Acteurs associés

- MESRI - DGESIP
- MSS - DGOS
- Universités
- CDD
- CPU
- Étudiants, maîtres de stage

Analyse d'impacts et de risques

- Impact législatif et réglementaire : fort
- Impact financier : fort
- Impact social : modéré
- Risques identifiés :
 - Faible disponibilité des personnels enseignants
 - Absence de culture de mentoring personnalisé
 - Nécessité de structurer et suivre le tutorat pour le rendre effectif

Calendrier de mise en œuvre

2 nd semestre 2018		2019	2020
Résultats attendus		Diminution des risques psychosociaux	
Actions pour la mise en œuvre	Généralisation du tutorat		

Donner la possibilité à chaque étudiant d'avoir une expérience à l'étranger pendant sa formation

Problématiques adressées

- Très faible mobilité des étudiants en santé

Description de la mesure

- Nécessité d'augmenter le nombre d'étudiants qui partent pour une partie de leur formation à l'étranger à l'instar des autres formations universitaires

Actions opérationnelles

- Homogénéiser les formations type LMD
- Renforcer les stages et expériences à l'étranger
- Inclure les formations de santé dans les projets d'université européennes

Leviers associés

- Reconnaissance européenne des diplômes

Liens avec l'existant

- Erasmus
- Reconnaissance de l'année de césure (loi ORE)

Bénéfices attendus

- Renforcement de l'ouverture d'esprit des étudiants en santé
- Meilleure reconnaissance des formations réalisées dans différents pays
- Renforcement de l'interconnaissance entre professionnels de santé de différents pays

Acteurs associés

- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Etudiants/associations d'étudiant

Analyse d'impacts et de risques

- Impact législatif et réglementaire : faible
- Impact financier : modéré
- Impact social : faible
- Risques identifiés :
 - Concordance des maquettes et calendriers
 - Absence de prise en compte des crédits obtenus à l'étranger
 - Financement et aide à la mobilité

Calendrier de mise en œuvre

2 nd semestre 2018		2019	2020
Résultats attendus			Plus grande ouverture d'esprit des professionnels de santé
Actions pour la mise en œuvre	Renforcement des stages et expériences à l'étranger		

Généraliser l'apprentissage de la recherche à toutes les formations

Problématiques adressées

- Absence de formation structurée, d'accès et de valorisation de la recherche dans certaines professions de santé
- Absence de reconnaissance structurée des activités de recherche chez les formateurs de certaines filières de formation en santé
- Retard du développement de la recherche en France par rapport à d'autres pays

Description de la mesure

- Intégration de découverte et/ou de formation (en fonction du cycle) à la recherche dans les cursus de formation en santé
- Incitation aux doubles cursus recherche

Actions opérationnelles

- Intégrer des **UE sur la découverte et la formation à la recherche** dans l'ensemble des formations
- Faciliter les stages en laboratoire de recherche
- Formaliser un tutorat pour accompagner les étudiants dans la découverte de la recherche
- Favoriser les formations et stages de recherche à l'étranger

Leviers associés

- Ouverture de financements hospitaliers de recherche à l'ensemble des professions de santé
- Processus d'universitarisation
- Intégration des encadrants dans les politiques de recherche universitaire

Liens avec l'existant

- Ecole de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)
- Programmes de recherche infirmiers

Bénéfices attendus

- Diversification des programmes de recherche et des porteurs de ces recherches
- Développement de programmes de recherche interprofessionnels
- Meilleur adossement Enseignement-Recherche

Acteurs associés

- Ministère des Solidarités et de la Santé
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche – Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation / Direction Générale des Ressources Humaines
- Organismes de recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)
- Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)
- Agence Nationale de la Recherche (ANR)
- Universités

Analyse d'impacts et de risques

- Impact législatif et réglementaire : fort
- Impact financier : fort
- Impact social : modéré
- Risques identifiés :
 - Temps encadrant réellement disponible pour la recherche
 - Manque d'ambition scientifique

Calendrier de mise en œuvre

2 nd semestre 2018	2019	2020
Résultats attendus		Développement de politiques de recherche interprofessionnels
Actions pour la mise en œuvre	Mise en place d'UE sur la découverte et la formation à la recherche	

Mieux structurer l'acquisition et l'évaluation des compétences en stage

Problématiques adressées

- Absence de définition partagée des compétences à acquérir
- Hétérogénéité des approches
- Evaluation des étudiants centrée sur les connaissances
- Distance entre les enseignements et la réalité de terrain
- Hétérogénéité dans les liens entre les enseignants et les encadrants de stage
- Majorité des stages réalisés en centre hospitalo-universitaire ou à l'hôpital
- Difficultés de lisibilité par les professionnels de la place de l'étudiant en stage suite aux différentes réformes (3ème cycle d'études médicales, réforme des études en soins infirmiers...)
- Formats multiples des étudiants en santé en stage avec des droits sociaux et rémunérations différentes
- Dégradation de l'encadrement des étudiants en stage suite aux réformes du temps de travail
- Formation hétérogène des encadrants en stage

Description de la mesure

- Diversification des lieux de stage avec **ouverture vers l'ambulatoire** (libéral, salarié, en Maison de santé Pluridisciplinaire), vers le mode médico-social
- Création d'un **format unique de l'étudiant en santé en stage** en premier et deuxième cycle, ouvrant aux mêmes droits sociaux, conditions d'encadrement avec une rémunération selon le niveau d'autonomie.
- Définition des compétences à acquérir en stage pour chaque filière de formation et définition des modalités d'évaluation de l'acquisition de ces compétences
- Evaluation systématique de l'ensemble des terrains de stage par les étudiants dans toutes les filières
- Ouverture de stages dans une autre filière et dans un autre métier
- Lutte contre les situations de maltraitance en stage

Actions opérationnelles

- Déterminer une politique de formation des encadrants de stage
- Créer un format unique des étudiants en santé en stage
- Favoriser le recrutement des maîtres de stage ambulatoire dans l'ensemble des métiers
- Utiliser l'évaluation des terrains de stage comme indicateur de la qualité d'encadrement
- Apporter une attention particulière au respect des conditions de travail en stage (temps de travail, rémunération, encadrement...)
- Accompagner le développement des lieux de stage éloignés des lieux de formation (prime de transport, création de lieux de vie pluriprofessionnels regroupant des étudiants en santé en stage)

Leviers associés

- Concertation avec les collègues d'enseignement
- Initiatives d'évaluation des stages par les organisations étudiantes

Liens avec l'existant

- Rapport sur le bien-être des étudiants du Docteur Donata Marra

Bénéfices attendus

- Amélioration de l'encadrement des étudiants en stage et diminution de leur mal-être
- Augmentation de la qualité de formation ayant pour effet une meilleure qualité des soins
- Favoriser l'installation des professionnels de santé par une meilleure connaissance des lieux d'exercices
- Meilleure répartition territoriale des professionnels de santé

Acteurs associés

- Ministère des Solidarités et de la Santé
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Conférence des Présidents d'Université
- Conférence des doyens
- Universités
- Organisations étudiantes

Analyse d'impacts et de risques

- Impact législatif et réglementaire : fort
- Impact financier : fort
- Impact social : fort
- Risques identifiés :
 - Financement (format unique)
 - Corporatisme
 - Nécessité de créer des outils d'encadrement et d'évaluation des stages adaptés

Calendrier de mise en œuvre

2 nd semestre 2018	2019	2020
Résultats attendus		Diminution des risques psychosociaux Meilleure répartition territoriale
Actions pour la mise en œuvre	Formation des encadrants Recrutement d'encadrants ambulatoires	

Reconnaître la formation et la recherche comme missions à part entière

Problématiques adressées

- Manque de temps enseignant réellement disponible pour assurer les activités de formation et de recherche
- Manque de valorisation des activités de formation dans les carrières en santé
- Absence d'indicateur de qualité pédagogique dans les activités de formation
- Absence de temps dédié à la recherche pour certaines catégories de formateurs

Description de la mesure

- **Valorisation de l'activité de formation** dans les missions et dans les évolutions de carrière de formateurs en santé
- Définition d'indicateurs de qualité de formation
- Intégration d'activités de recherche dans les missions des formateurs en santé
- **Valorisation des activités de recherche** dans les missions et dans les évolutions de carrière de formateurs en santé

Actions opérationnelles

- Définir des missions claires de formation ou de recherche dans le temps des formateurs en santé
- Fixer des objectifs quantitatifs
- Intégrer des indicateurs de qualité pédagogique dans l'évaluation des activités d'enseignement
- Repenser et homogénéiser le format des formateurs en santé en renforçant les missions de formation et de recherche

Liens avec l'existant

- Mission « Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) de demain »

Bénéfices attendus

- Clarification des différentes missions attribuées à un enseignant-chercheur
- Découverte de la recherche possible pour l'ensemble des étudiants en santé
- Augmentation du volume mais aussi de la qualité de recherche et d'enseignement

Acteurs associés

- Ministère des Solidarités et de la Santé
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Conférence des Présidents d'Université
- Conférence des D
- Universités
- Organisations étudiantes

Analyse d'impacts et de risques

- Impact législatif et réglementaire : fort
- Impact financier : fort
- Impact social : fort
- Risques identifiés :
 - Financement
 - Complexité de mise en œuvre
 - Nécessité d'importantes modifications réglementaires

Calendrier de mise en œuvre

2 nd semestre 2018	2019	2020
Résultats attendus		Amélioration de la qualité des enseignements et recherches
Actions pour la mise en œuvre	Uniformisation des formats des formateurs en santé Création d'indicateurs de qualité pédagogique	

Thème n°5 : Intégrer le patient comme acteur de formation et d'évaluation des professionnels de santé

Intégrer le patient comme acteur de formation et d'évaluation des professionnels de santé

Problématiques adressées

- Absence d'évaluation claire des besoins des patients dans leur prise en charge et notamment absence d'intégration de ces paramètres dans la formation des professionnels de santé
- Nécessité de mieux évaluer le futur professionnel de santé sur ses capacités humaines.

Description de la mesure

- Repenser les formations de santé et les évaluations des étudiants en intégrant le point de vue et la perspective du patient
- Intégration des patients experts dans les structures pédagogiques des établissements de formation en santé, et dans certains programmes/cours des étudiants en santé.

Actions opérationnelles

- Intégrer les sciences humaines à la formation des futurs professionnels de santé.
Cette majoration des sciences humaines est également un moyen de lutte contre les risques psycho sociaux en redonnant du "sens" aux formations
- Mieux former les futurs professionnels de santé à la communication, à la relation thérapeutique, aux facteurs humains et aux compétences non techniques au sens large
- Permettre l'évaluation des professionnels en formation par des patients experts.

Leviers associés

- Associations de patients
- Programmes de formations de patients experts

Liens avec l'existant

- Lien avec les chantiers « Qualité et pertinence » et « Organisation territoriale »

Bénéfices attendus

- Amélioration de la communication entre patient et professionnel
- Prise en compte du point de vue et du ressenti de l'utilisateur dans la formation des professionnels de santé

Acteurs associés

- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche – Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle
- Ministère de la Santé – Direction Générale de l'Offre de Soins
- Universités
- Conférence des Doyens
- Conférence des Présidents d'Université
- Associations de patients

Analyse d'impacts et de risques

- Impact législatif et réglementaire : modéré
- Impact financier : modéré
- Impact social : modéré
- Risques identifiés :
 - Recrutement et formation des patients experts
 - Intégration « symbolique » des patients sans réelle prise en compte de leurs enjeux

Calendrier de mise en œuvre

2 nd semestre 2018	2019	2020
Résultats attendus		Prise en compte du point de vue et du ressenti de l'utilisateur
Actions pour la mise en œuvre	Intégration de patients experts dans la formation et l'évaluation Majoration des sciences humaines	

Thème n°6 : Accompagner les évolutions du système de santé par la formation

Créer une culture de prévention par le biais de la formation des professionnels de santé

Problématiques adressées

- Absence de réel apprentissage de la prévention dans les filières de santé
- Formation centrée sur le diagnostic et le thérapeutique sans inclusion des problématiques de prévention.

Description de la mesure

- Faire de la prévention un axe fort de la formation des professionnels de santé grâce à une évolution des contenus de formation
- Créer de nouveaux métiers autour de la prévention et du bien-être de la population pour accompagner la transition du système de santé
- Aboutir à une nouvelle génération de professionnels centrés sur la prévention

Actions opérationnelles

- Mettre en place des programmes de formation autour de la prévention
- Favoriser les actions de prévention à travers de service sanitaire
- Définir des grands axes de prévention et enjeux de santé publique notamment à travers l'analyse de données de masse
- Utiliser les nouvelles formations pratiques (service sanitaire par exemple).
- Renforcer l'interprofessionnalité via la formation à la prévention.

Leviers associés

- Génération formée aux usages du numérique
- Demande forte de la part de la population
- Dispositions réglementaires

Liens avec l'existant

- Formations à l'éducation thérapeutique du patient déjà existantes
- Mission service sanitaire

Bénéfices attendus

- Passage du « tout-curatif » à une part plus importante accordée au préventif
- Limitation des coûts de prise en charge des patients grâce à la prévention de certaines maladies

Acteurs associés

- Patients
- Santé Publique France
- Industrie numérique
- Conférence des Présidents d'Université
- Conférence des Doyens

Analyse d'impacts et de risques

- Impact législatif et réglementaire : fort
- Impact financier : fort
- Impact social : fort
- Risques identifiés :
 - Financement
 - Rigidité des maquettes de formation
 - Absence de coordination avec les acteurs existants
 - Absence d'évaluation des programmes mis en œuvre

Calendrier de mise en œuvre

2 nd semestre 2018		2019	2020
Résultats attendus			Renforcement de la prévention dans la prise en charge des patients
Actions pour la mise en œuvre	Mise en place du service sanitaire	Création de programmes de formation sur la prévention	

Créer un observatoire des nouveaux métiers et développer les formations associées

Problématiques adressées

- Difficulté d'appréhension des nouveaux métiers en santé, approche souvent segmentée par secteur sur ces questions, absence de vision globale des compétences nécessaires et surtout de leur évolution/répartition avec les innovations organisationnelles, techniques ou conceptuelles
- Retard à la mise en place de nouvelles activités et à de nouvelles filières de formation associée

Description de la mesure

- Nécessité d'une meilleure vision en temps réel des innovations impliquant des évolutions de métiers, des transferts de compétences ou la création de nouvelles activités à l'échelle du système de santé

Actions opérationnelles

- Créer un groupe d'analyse et de prospective des activités/métiers en santé chargé de penser les évolutions des métiers
- Développer une activité de veille internationale, en lien notamment avec la communauté européenne
- Intégrer cet observatoire comme groupe de travail d'un comité national des formations de santé

Liens avec l'existant

- Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé
- Lien avec chantier « Transformation des métiers »

Bénéfices attendus

- Vision en temps réelle de l'évolution des compétences, des besoins et des métiers
- Adaptation souple et rapide de l'offre de formation aux besoins du système de santé

Acteurs associés

- Ministère des Solidarités et de la Santé
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Ministère du Travail
- Universités
- Agences Régionales de Santé
- Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé
- Union Européenne

Analyse d'impacts et de risques

- Impact législatif et réglementaire : faible
- Impact financier : fort
- Impact social : modéré
- Risques identifiés :
 - Ambition trop faible
 - Absence de leviers opérationnels pour créer de nouvelles filières

Calendrier de mise en œuvre

2 nd semestre 2018		2019	2020
Résultats attendus		Adaptation rapide de l'offre de formation aux besoins du système de santé	
Actions pour la mise en œuvre	Mise en place d'un observatoire des nouveaux métiers		

Thème n°7 : Développer une approche ambitieuse de la formation tout au long de la vie des professionnels de santé

Développer la formation continue des professionnels de santé en lien avec la recertification et l'accréditation des activités à risque, dans un continuum avec la formation initiale

Problématiques adressées

- Absence de coordination formation continue / Développement Professionnel Continu (DPC)
- Manque de lisibilité des financements
- Manque de cohérence des organisations
- En France la formation continue correspond à un nombre d'heures bien inférieur à la moyenne européenne (21 heures en France pour 30 à 51 heures annuelles dans les autres pays)

Description de la mesure

- Transformer la formation continue en **formation tout au long de la vie**, en partant des compétences acquises lors de la formation initiale.
- Faire évoluer les compétences afin de faire évoluer les métiers. Cette formation continue doit être le support de la **recertification**

Actions opérationnelles

- Définir des objectifs de formation continue plus ambitieux
- Repenser le modèle global et le financement de la formation continue
- Mettre en place un guichet unique pour la formation continue des professionnels de santé
- Ouvrir les possibilités d'évolution des métiers (passerelles/réorientation)
- Créer une filière visant à former les professionnels encadrant la formation continue
- Evaluer les formateurs
- Assurer une reconnaissance réelle des connaissances acquises (VAE, VAP...)
- Intégrer la transformation de la formation continue à la réforme de la formation professionnelle

Leviers associés

- Nécessité de mise en place de la recertification

Liens avec l'existant

- Lien avec chantier « Qualité et pertinence »

Bénéfices attendus

- Meilleure formation des professionnels de santé tout au long de la vie ayant pour conséquence une meilleure qualité et sécurité des soins
- Meilleure visibilité sur la formation continue des professionnels de santé
- Programmes de formation de qualité plus homogène et mieux adaptés aux besoins des professionnels de santé
- Meilleure répartition et utilisation plus pertinente des financements alloués à la formation continue

Acteurs associés

- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Ministère des Solidarités et de la Santé
- Acteurs de santé
- Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC)
- Conseils des Ordres

Analyse d'impacts et de risques

- Impact législatif et réglementaire : modéré
- Impact financier : fort
- Impact social : fort
- Risques identifiés :
 - Financement
 - Résistance de certains acteurs (mais culture en pleine évolution)
 - Ambition trop limitée

Calendrier de mise en œuvre

2 nd semestre 2018	2019	2020
Résultats attendus		Adaptation rapide du système de santé aux besoins par la FC Meilleure formation des professionnels de santé tout au long de la vie
Actions pour la mise en œuvre	Mise en place d'un guichet unique de la FC Définition d'objectifs ambitieux de formation continue	Mise en place de la recertification

Développer une plateforme nationale de gestion actuelle et prévisionnelle des compétences des professionnels de santé

Problématiques adressées

- Absence de vision détaillée et facilement accessible des compétences disponibles, de leur répartition, de leurs évolutions à l'échelle régionale et nationale dans le système de santé
- Absence de levier et d'incitatif de formation pour promouvoir des évolutions de métiers en fonction des compétences existantes et des besoins de santé et de leurs évolutions

Description de la mesure

- Meilleure visibilité et gestion prévisionnelles des compétences disponibles sur un territoire, meilleure homogénéisation des compétences à l'échelle nationale, meilleure prévision des évolutions de compétences

Actions opérationnelles

- Installer une **plateforme numérique de suivi des professionnels de santé** à partir de leur entrée en formation initiale répertoriant les compétences sous formes de badges digitaux certifiés (blockchain ou autre), et l'acquisition de compétences nouvelles au cours de la formation tout au long de la vie permettant de définir des parcours d'évolution RH guidés ou incités en fonction des souhaits des professionnels, des évolutions de besoins, ou des innovations incluant des réorganisation d'activités ou de compétences.
- Utiliser le modèle de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) en intégrant les informations de l'ensemble des acteurs de santé et de l'ensemble des territoires.

Leviers associés

- Nécessité de mise en place de la recertification

Liens avec l'existant

- Intégration des données des Gestions Prévisionnelles des Emplois et des Compétences (GPEC)
- Lien avec chantier « Transformation des métiers » et « Organisation territoriale »

Bénéfices attendus

- Meilleur accompagnement de l'évolution des métiers
- Permettre l'état des lieux des compétences disponibles sur un territoire

Acteurs associés

- Ministère des Solidarités et de la Santé
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Rectorat
- Professionnels de santé
- Ordres professionnels

Analyse d'impacts et de risques

- Impact législatif et réglementaire : modéré
- Impact financier : fort
- Impact social : fort
- Risques identifiés :
 - Complexité de conception / de mise en place
 - Résistance des acteurs institutionnels

Calendrier de mise en œuvre

2 nd semestre 2018		2019	2020
Résultats attendus		Meilleur accompagnement de l'évolution des métiers	
Actions pour la mise en œuvre	Mise en place d'une plateforme de suivi des professionnels de santé		

Thème n°8 : Penser un système de formation plus souple et capable d'évolution

Penser un système de formation plus souple et capable d'évolution

Problématiques adressées

- Le système de formation en santé actuel ne permet pas une adaptation rapide aux nouveaux enjeux, sociétaux, technologiques et organisationnels

Description de la mesure

- Nécessité, à l'heure d'une transformation en profondeur du système de santé, de le prévoir adaptable et flexible.

Actions opérationnelles

- Permettre une évolution constante du niveau de formation en fonction des organisations conceptuelles, organisationnelles et technologiques
- Evoluer vers un modèle de recommandations/évaluation plutôt qu'un modèle prescriptif
- Repenser le modèle actuel de la Commission nationale des études de maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie (CNEMMOP) pour le faire évoluer sur un comité national regroupant l'ensemble des professions de santé, et organisé en groupes de travail spécifiques (Groupe Evaluations de stages, groupe Prévention et Service Sanitaire, groupe Simulation, groupe Programmes, groupe International, groupe Numérique, observatoires nouveaux métiers...), associé à des déclinaisons régionales (lien avec les agences régionales de santé)
- Ouvrir des cadres d'expérimentation
- Créer une structure de pilotage de Recherche et Développement, de pilotage d'innovations des formations en santé
- Créer un observatoire des nouveaux métiers/ des formations

Leviers associés

- Prévision du système d'adaptation en prospectif

Bénéfices attendus

- Meilleure représentation et pouvoir d'expression de l'ensemble des professions de santé
- Meilleure adaptation du système de formation des professionnels de santé

Acteurs associés

- Ministère des Solidarités et de la Santé
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Commission nationale des études de maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie (CNEMMOP)

Analyse d'impacts et de risques

- Impact législatif et réglementaire : modéré
- Impact financier : modéré
- Impact social : fort

- Risque identifié :
 - Création d'une structure de pilotage trop rigide, trop complexe ou trop prescriptive

Calendrier de mise en œuvre

	2 nd semestre 2018	2019	2020
Résultats attendus	Meilleure adaptation du système de formation des professionnels de santé		
Actions pour la mise en œuvre	Evoluer vers un modèle de recommandations/évaluation Ouvrir des cadres d'expérimentations Evolution de la CNEMOP		